

Communiqué par l'ULC et Patiente Verriedung, le 13 avril 2021

Communiqué de presse : Vaccins Covid-19 respectez les avis des médecins traitants !

Beaucoup de citoyens sont soulagés de recevoir l'invitation pour leur vaccination Covid-19 et la Patiente Verriedung Asbl et l'ULC Asbl sont pleinement conscient de la complexité de la situation pandémique et du processus de vaccination y associé pour le Ministère de la Santé.

Cependant la Patiente Verriedung Asbl et l'ULC Asbl constatent un manque de transparence dans l'implémentation de ce même processus vis-à-vis du public.

Malheureusement des patients vulnérables se tournent vers la Patiente Verriedung Asbl et l'ULC Asbl à la suite de leurs expériences vécues dans les centres de vaccinations. Ces patients ont des certificats médicaux de leurs médecins traitants, qui les suivent depuis des années et connaissent bien l'état de santé de leurs patients.

Les médecins traitants émettent un avis qui prend en compte l'état de santé actuel de la personne et indiquent, se basant sur toutes les données médicales pertinents, le vaccin qui offre la meilleure protection et qui engendre les moindres effets secondaires.

Cependant, ni l'avis du médecin traitant, ni les antécédents médicaux ne sont pris en considération, c'est le médecin sur place qui décide du vaccin à administrer. Cette décision semble arbitraire, d'autant plus que les médecins sur place ne prennent pas en considération l'avis des médecins traitants.

Apparemment, selon les responsables du centre de vaccination, il n'existe pas de consigne ou directive à cet effet.

Se basant sur les faits exposés ci-dessus, la Patiente Verriedung Asbl et l'ULC Asbl se posent la question sur la responsabilité, si le vaccin administré est, selon l'avis du médecin traitant, contre-indiqué pour le patient ?



ULC Nouvelle ASBL: www.ulc.lu Tel. 496022-1 E-Mail: info@ulc.lu

Patiente Verriedung Asbl: www.patienteverriedung.lu Tel 4914571

E-Mail : info@patienteverriedung.lu



La Patiente Verriedung Asbl et l'ULC Asbl sont de l'avis que le facteur de vulnérabilité ainsi que les antécédents médicaux ne sont pas suffisamment pris en considération au Luxembourg et se voient surpris et choqués que même un avis médical fondé ne pourrait servir comme base de décision.

C'est pour cette raison que la Patiente Verriedung Asbl et l'ULC Asbl sont de l'avis que les patients ont le droit à recevoir un vaccin qui prend en compte leur actuel état de santé ainsi que leurs antécédents et exigent que les avis des médecins traitants soient respectés et pris en compte lors de l'administration des vaccins.

Une autre question qui reste à clarifier est celle de la disponibilité des vaccins dans les centres de vaccination. La Patiente Verriedung Asbl et l'ULC Asbl se demandent comment les vaccins sont distribués sur les centres de vaccinations et si les centres de vaccinations disposent à tout moment d'un stock de tous les vaccins autorisés dans l'Union Européenne afin de pouvoir réagir de manière adéquate sur les besoins spécifiques des patients. (antécédents, vulnérabilités).